CIRCUIT DES 8 CROIX ENTRE LACELLE, LE CHÂTAIN, LES GOURSOLLES ET LES CHAMPS

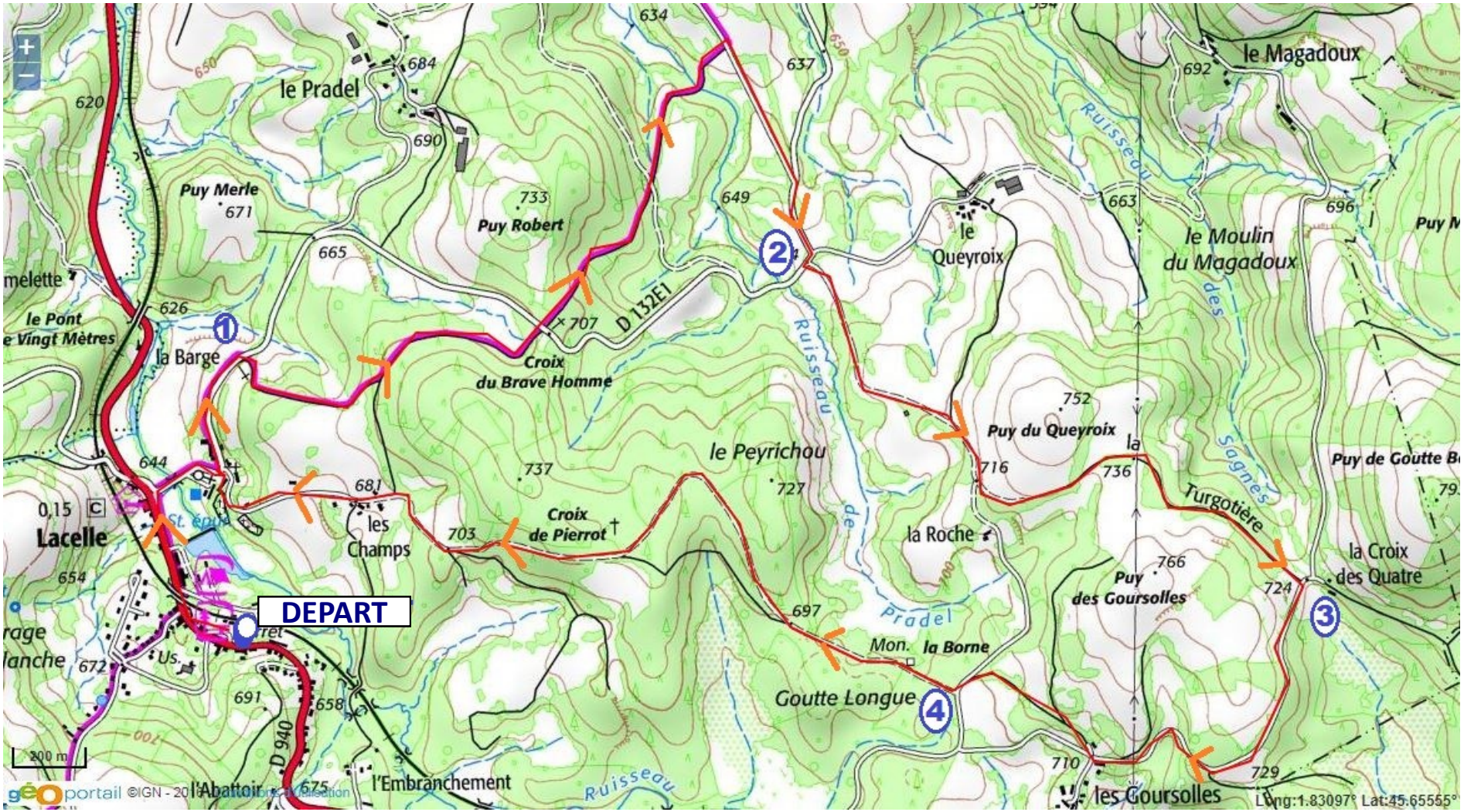

Principales curiosités de l'itinéraire

La Turgotière :

Les Turgotières sont les routes ouvertes par Turgot, grand Intendant du Limousin et futur Ministre des Finances de Louis XVI. Nommé par Louis XV, Turgot entrepris le désenclavement de la province en créant un important réseau principal et secondaire de routes empierrées et ombragée afin de faciliter les échanges Est-Ouest.

La Bouène ou Borne :

Elle est toujours témoin d'une propriété. Sur sa face taillée, cette pierre porte une croix de forme étrange, marque du possédant. Difficile à dater : 14e, 13e siècle, ou avant…

La « Croix de Pierrot » ou « Piarrou » :

Elle a été érigée à la mémoire d'un convoyeur de fond qui aurait été attaqué sur le chemin d'Eymoutiers, au lieu-dit la « balance » entre La roche et le Queyroix (suivant la légende…) Son corps fut retrouvé ici.

La Croix du Bave Homme :

Elle porte le nom de celui qui l'a fit ériger, en 1841, suite à un vœu formulé quelques années plus tôt. Victime d'une agression à cette endroit précis, André COUEGNOU proclama son dessein délibéré : «au cas où il gagnerait le procès contre ses tourmenteurs, une croix serait mise en place ici, par ses soins et à ses frais ».

LACELLE

CIRCUIT DES 8 CROIX

Circuit assez facile

- **Point de départ :** devant la gare
- **Longueur :** 10,7 km
- **Durée :** 3 h 30
- **Balisage :** traits jaunes (portion du GR 440 : blanc/rouge et PR jaune sentier n° 16)
- **Gite et couvert :** café-restaurant tabac , restaurant-hôtel, épicerie, boulangerie
- **Carte IGN n° 2232 Ouest Bugeat**

Sentier balisé par la Commission agriculture et environnement du Conseil Municipal de Lacelle.

Circuit pédestre de petite randonnée

Départ au centre du bourg de Lacelle, place de la gare.

Prendre à droite et suivre la D940 en direction du bas du bourg. Devant la mairie prendre à droite vers l'église. Suivre la route et au croisement (Crist) prendre à gauche la route de la croix du Brave Homme.

1 A la croix de la Quintane, prendre le sentier sur votre droite qui monte dans une prairie sur environ 700m. Au croisement emprunter la piste sur votre gauche qui vous ramène sur la route. En face de vous la croix du Brave Homme. Traverser la D132E et prendre le chemin en face sur 500m, descente en pente douce à travers une zone défrichée (Attention par temps de pluie la descente peu être glissante!). En bas de la descente traverser le chemin et continuer tout droit dans une allée de hêtres. Vous arrivez au bord du ruisseau du Pradel. Traverser le guet et suivre le chemin qui remonte sur la route. (*Diverticule : A votre gauche, le village du Châtain, très belle croix à l'entrée du village.)* Laisser le village du Châtain sur votre gauche et continuer la route à votre droite sur 300m.

2 Sur la D132E1 tourner à droite et prendre tout de suite (30m) le chemin à gauche. Vous êtes sur la « Turgotière ». Sur votre gauche, vous apercevez le village du Queyroix. En haut de la côte continuer la Turgotière sur votre gauche. *(diverticule : le chemin à droite vous amène au point 4).* La Turgotière se faufile entre le Puy des Goursolles (762m) et le Puy du Queyroix (731m). Elle atteint la ferme de la croix des Quatre. Ne cherchez pas de croix, il s'agit du croisement de quatre routes!

3 Emprunter la route à droite et rejoindre le village des Goursolles. Au village, sur votre gauche, le Puy du Nioulou (805m). A l'entrée prendre une petite route goudronnée qui entre rapidement dans un bois , et suivre le chemin bordé de hêtres (boueux par temps de pluie). L'itinéraire coupe à nouveau la route goudronnée, prendre à gauche et tout de suite (50m) à droite.

4 Suivre la piste forestière . Sur votre droite à 1100m en bordure de piste, vous admirerez un petit menhir « la Bouène ». Poursuivre la piste en direction du village « les Champs ». Sur votre droite avant d'arriver au village, un petit panneau vous indiquera la croix de Pierrot. Entrer dans le sous bois pour observer la croix. On atteint le village « les champs » que vous traversez. Poursuivre la route qui longe le cimetière de Lacelle. Repassez devant l'église et tourner à gauche devant la mairie. A50m sur votre gauche se situe l'étang communale où vous trouverez des tables de pique-nique. Passez la pont métallique et prenez le chemin qui monte tout de suite à gauche. Vous êtes dans le jardin communale, traversez-le pour retourner à votre point de départ.

Notre commune est heureuse de vous accueillir sur ces chemins de randonnée. Merci de n'emprunter que des sentiers balisés, de respecter les propriété privées, et de ramassera vos détritus.